Elections législatives 2012
Argenteuil – Bezons
5e circonscription

Compte-rendu de la réunion-débat du mercredi 30 mai 2012

« Mieux vivre en ville : santé, plus de respect pour la nature, plus de respect des animaux »

Quelle étrange idée de penser qu'un débat autour de la biodiversité et de l'animal en ville ait un intérêt limité dans le cadre d'une campagne des écologistes pour les législatives ? Ce n'est pas ce qu'ont pensé la trentaine de personnes qui ont participé aux échanges lors de ce débat. Le choix du thème a incité les amis des animaux à venir s'exprimer et a permis d'aborder beaucoup de sujets de « mieux vivre en ville » ensemble. Voici un résumé des réflexions et des propositions émises par les participants :

1) Il est de la responsabilité des politiques de doter le pays de lois et réglementations applicables par tous sur l'ensemble du territoire : étourdir tous les animaux de boucherie avant leur abattage et mieux encadrer leur transport et les conditions de l'abattage rituel pour éviter toute dérive ; donner un statut juridique à l'animal de compagnie qui ne doit plus être considéré comme un « bien meuble avec sensation» ; inclure les chiens de grande taille dans la loi sur les chiens dangereux et préciser les responsabilités auxquelles s'engagent les propriétaires de tous les chiens. Il a été rappelé que la principale maltraitance des chiens provient du manque de sortie et d'exercices.
Il a été proposé d'organiser une journée de sensibilisation sur ce sujet afin, aussi, de briser quelques idées reçues sur les attraits de tel ou tel animal de compagnie. Concernant la chasse et les chasseurs : il serait utile de s'inspirer des pratiques en place dans les pays voisins où ces activités sont mieux surveillées qu'en France notamment la délivrance des permis de chasse et la répression des abus .

2) La question du vivre ensemble : des études scientifiques montrent que les animaux de compagnie apportent un réconfort apprécié à des personnes isolées ou malades. Alors, pourquoi ne pas aider les structures, notamment les maisons de retraite à en accueillir ? Dans nos villes les chiens lâchés libres (par exemple à la Butte d'Orgemont) retiennent des familles de profiter de ces espaces. Alors pourquoi ne pas obliger les aménageurs à réserver des endroits délimités aux promeneurs de chiens ? Les pigeons dérangent et salissent les immeubles et les rats peuvent transmettre de graves maladies. Les mesures d'hygiène existantes sont indispensables, doivent être comprises par les habitants et complétées, dans le cas des pigeons et des chats errants par des partenariats avec des associations qui mènent des actions professionnelles et éducatives (création de pigeonniers ou soins aux chats errants pour éviter les pullulations).

3) Le commerce des animaux exotiques : éviter leur importation, car il est navrant que des pays en soient réduits à s'enrichir en détruisant leur faune locale. La plupart des projets de développement associant les habitants à la gestion de réserves de biodiversité ont fait la

preuve de leur efficacité car elles créent des emplois pérennes : guides, hébergement, etc. Sans oublier que des aéroports comme Roissy CDG ne se dotent pas de procédures d'accueil à la hauteur des besoins de ces animaux (pour exemple, le récent scandale concernant des oiseaux).

4) L'accueil de la biodiversité dans nos villes. Les programmes immobiliers déplacent et parfois déciment la faune sauvage utile comme les hérissons ou des oiseaux en les privant d'espace. Il serait donc utile de préserver au maximum les arbres existants, de réserver des refuges mais aussi de créer des couloirs de circulation (une simple haie suffit souvent) en lien avec des parcs alentour rendus plus accueillants. Il existe des techniques pour améliorer les parcs existants : plantation de végétaux riches en pollen pour les bourdons et les abeilles, d'arbustes à baies pour les oiseaux, gestion des tailles, fauchage tardif, etc. Le projet de mise en valeur de la plaine d'Argenteuil porté par les écologistes d'EELV contribue, cette fois sur une grande échelle à favoriser cette biodiversité avec des espaces variés et cultivés sans pesticides, voire de pâturages, de zones naturelles tampons et de passages.

5) La lutte contre l'emploi des pesticides. Il est indispensable de sensibiliser énergiquement les habitants sur la menace que ces produits chimiques font peser : à la fois sur les humains puisque des études montrent que leur emploi favorise le développement des maladies de Parkinson et d'Alzheimer. Mais aussi bien sûr, la mort de tous les insectes utiles dont les abeilles.

Anne Gellé

Site : http://annegelle.eelv-legislatives.fr/
Courriel : eelv2012-anne.gelle@orange.fr